

FAIRE DÉCOUVRIR LA FORÊT AUX PERSONNES MOINS VALIDES

BENJAMIN SNOECK

La nature appartient à tout le monde mais tout le monde ne la perçoit pas de la même manière selon ses acquis, sa sensibilité, ses possibilités.



Le rôle social de la forêt est maintenant incontestable et il est important de le partager à l'ensemble des personnes de notre société.

Il est pourtant une catégorie de personnes pour laquelle les joies de la promenade en forêt ne sont pas évidentes, celles qui ne jouissent pas de toutes leurs capacités physiques.

DES PROMENADES POUR TOUT LE MONDE SUR INTERNET

Lors de la Conférence de Travail Benelux « LA NATURE EN TOUS SENS »¹ qui s'est tenue en 1996 à Spa, des per-

sonnes présentant divers handicaps physiques ainsi que d'autres impliquées dans l'éducation et la sensibilisation à la Nature purent se rencontrer et échanger leurs expériences. La rencontre permit de réfléchir sur la façon dont la nature peut être abordée par les personnes moins valides. Comment ces personnes appréhendent-elles le milieu ? Quels sont les outils de sensibilisation à la nature les mieux adaptés en fonction de leur handicap ? Comment présenter la nature à une personne aveugle ? Y a-t-il des promenades accessibles pour les personnes assises dans une chaise roulante ?... Cette dernière question, relative à l'accessibilité des sites, semblait primor-

Les plaisirs de la promenade en forêt sont rencontrés lorsque les chemins sont accessibles comme ici dans la forêt de Freyr à Saint-Hubert.

diale puisque pour découvrir la nature, il faut d'abord pouvoir y aller...

À l'issue de la conférence, quelques personnes particulièrement motivées se sont mobilisées pour faire bouger les choses dans ce domaine. Sur l'initiative de la Division de la Nature et des Forêts en collaboration avec l'asbl ACIH-Nature en collaboration avec l'asbl Différences, un vaste projet fut mis sur pied pour recenser les sites naturels accessibles aux personnes handicapées. La Division de la Nature et des Forêts (D.N.F.) de la Région wallonne accepta

¹ 10^{ème} Conférence de Travail Benelux : « La Nature en tous sens » organisée, dans le cadre de l'année européenne de l'Éducation et de la Formation tout au long de la vie, par le M.R.W. (DNF) les 28, 29 et 30 octobre 1996 à Spa.



Pictogramme utilisé pour signaler
les réserves naturelles accessibles
aux personnes handicapées.
(Royal Society for Protection of Birds)

d'organiser les réunions et engagea les fonds nécessaires à l'entreprise.

À ce jour, le travail qui a été accompli par les nombreuses personnes qui se sont investies dans le projet est déjà ample. L'aboutissement s'est concrétisé par la création du site Internet où sont décrites, avec leurs caractéristiques d'accessibilité et particularités naturelles, une série de promenades situées de-ci de-là en Wallonie.

Ce projet unique est semble-t-il une première du genre au niveau européen !

Sur le terrain, l'analyse d'une promenade est menée par une équipe de deux personnes, un binôme, composé d'un guide nature et d'une personne en chaise roulante. Chaque binôme investit le site, repère le circuit et rédige un rapport analysant divers paramètres relatifs à

l'accessibilité et à l'intérêt naturel de l'endroit. La complémentarité des deux personnes est très intéressante : elle permet les échanges de points de vue et le partage des sensibilités.

Si un chemin est accessible pour des personnes en chaise roulante, il l'est pour tous... Les résultats de ces enquêtes peuvent donc servir également aux personnes valides. Des personnes âgées désirant faire une courte promenade, sur un terrain pas trop accidenté avec un revêtement aisé pour marcher, peuvent retrouver sur ce site Internet des idées de circuits tout à fait à leur portée. Ces promenades peuvent également convenir pour la famille qui pousse le landau du petit dernier.

Nous sommes tous susceptibles de connaître, tout au moins de façon passagère, un handicap : une grossesse, une

La présence d'un accompagnateur est appréciée même si certaines promenades peuvent être parcourues seul, avec un fauteuil à moteur électrique par exemple.

jambe cassée, l'âge... la notion de personne handicapée peut être étendue.

DÉCOUVRIR LA NATURE EN TOUS SENS

Pour quelqu'un présentant un handicap physique, la découverte d'un coin de forêt n'est pas toujours une chose aisée. Les problèmes rencontrés sont divers et dépendent de la nature et de l'importance du handicap, de l'aménagement plus ou moins judicieux du site, de la faculté des guides de s'adapter à la demande...





À certains endroits, des obstacles permanents se rencontrent en forêt comme cette barrière canadienne destinée à empêcher le gibier de sortir du massif. Il faut que leur soit associé un dispositif de contournement latéral suffisamment large pour le passage des personnes en chaise roulante.

personnes à mobilité réduite sont nombreuses : caillebotis permettant la promenade en zone marécageuse, balisage au sol et panneaux explicatifs en Braille pour les non-voyants, affûts d'observation d'oiseaux adaptés pour que les personnes puissent y utiliser leurs jumelles tout en restant assises dans leur chaise roulante...

Le prix de ces réalisations peut être fortement réduit lorsque l'implantation est pensée au bon moment.

En Europe, de nombreux sites ont ainsi été aménagés pour permettre l'accessibilité des personnes invalides. En Belgique, il en existe quelques-uns aux infrastructures plus ou moins poussées. Il y a notamment les sites aménagés par la Région wallonne (Fagne de Polleur, ...) ou grâce aux RNOB² (réserves de Marionville, d'Hautrage...).

LA NATURE RESTE LA NATURE

Aussi bien aménagé soit-il, un circuit ne peut pas permettre à une personne handicapée de vivre la nature comme le fait une personne valide. Chacun est différent et a sa propre manière de ressentir les choses.

Il ne faut pas oublier de tenir compte des limites de chacun et de les accepter. La nature reste la nature et lorsqu'on va dans les bois pour se balader, c'est pour y découvrir un milieu sauvage, quelque peu méconnu, c'est pour vivre une petite aventure et y chercher une part de rêve.

On ne se promène pas en forêt comme on visite un zoo. On ne sait pas ce que l'on va y rencontrer, quelles seront les conditions atmosphériques, l'état du chemin... Ces paramètres incertains font aussi le charme de ces promenades. Il ne faut pas perdre ces plaisirs. L'expérience vécue sur le terrain avec

SITES AMÉNAGÉS

On pense parfois que la découverte de la nature est l'affaire d'une élite aux capacités physiques importantes. Partir observer une espèce de volatile rare en rampant à sa recherche armé de jumelles dans des terrains ingrats et par mauvais temps n'est, en effet, pas donné à tout le monde. Néanmoins, ce n'est pas pour cela que la découverte de coins naturels doit être réservée à une minorité.

En ce qui concerne l'accessibilité des lieux, la réalisation de légers travaux peut parfois changer beaucoup de choses.

Une simple réflexion logique lors de l'aménagement d'un parcours permet, souvent sans gros investissement, de constituer un site accueillant pour tous. Par exemple, le remplacement de marches douteuses par un plan incliné, le redressement d'un secteur de sentier en dévers ou la pose judicieuse de quelques bancs le long du circuit

rendent facilement une promenade accessible ; on n'y pense parfois pas suffisamment.

En forêt, certaines sections de sentier recèlent parfois des obstacles tels que des zones boueuses dégradées par le passage d'engins, des secteurs très escarpés ou rocailleux ou encombrés de racines saillantes... La création de petits sentiers de déviation assez larges peut aisément permettre le contournement de ces passages difficiles et donner la possibilité à tous de terminer une promenade entamée sans devoir faire demi-tour.

Outre ces dispositions somme toute assez simples, des communes dynamiques peuvent mettre en place des infrastructures particulières. Plus difficiles et onéreux à réaliser et à entretenir, ces aménagements peuvent néanmoins avoir, par leur attrait touristique, des répercussions sur les retombées économiques locales.

Les idées d'aménagements spécifiques pour assurer à un site l'accessibilité des

² Des renseignements au sujet de ces sites accessibles peuvent être obtenus en téléphonant au secrétariat général des Réserves Naturelles et Ornithologiques de Belgique (02/245 55 00).

des personnes en voiturette, nous le montre d'ailleurs : elles éprouvent souvent plus de plaisir à aller dans des chemins sauvages que de parcourir les allées d'un parc aménagé.

Il faut savoir qu'aussi sophistiqué soit l'aménagement du site d'une promenade, la présence d'un accompagnateur valide à côté de la personne à mobilité réduite est souvent plus que souhaitable. Même si quelques lieux très bien aménagés peuvent être parcourus par ces personnes seules, la possibilité ainsi offerte n'est peut-être pas très attrayante pour elles.

Au-dessus : caillebotis, passerelles, plans inclinés, ... constituent des aménagements permettant le franchissement de certaines difficultés. Ici un petit pont de bois enjambe l'exutoire d'un plan d'eau pour que le circuit puisse être accessible dans sa totalité.

En dessous : les éventuels panneaux didactiques doivent être les plus accessibles possible.

AIDER DES PERSONNES HANDICAPÉES À DÉCOUVRIR LA NATURE

De la simple approche tactile, par une personne aveugle, d'une mousse poussant sur l'écorce d'un arbre à l'étude approfondie des bryophytes rupicoles par des amateurs avertis se déplaçant en voiturette, pour un public moins valide, la découverte de la nature peut prendre des formes très diverses.

La présence d'un guide nature est souvent très appréciée par les personnes handicapées. Les activités proposées doivent être bien sûr adaptées aux types de handicap rencontrés. En forêt, on peut par exemple, pousser très loin une activité printanière de découverte ornithologique avec des non-voyants qui perçoivent fort bien le monde sonore des oiseaux. Par contre, ce genre d'activité est beaucoup moins aisé à réaliser avec des malentendants parce que les petits oiseaux sont plutôt difficiles à apercevoir...

Le guide nature qui entreprend une animation pour un public à mobilité réduite doit s'investir personnellement.

Il est important, en effet, que les animateurs accompagnant les groupes en forêt ou dans la nature en général se mettent bien au niveau des personnes qu'ils guident et répondent à leur demande. Outre leurs compétences se rapportant aux connaissances du milieu naturel, ils doivent aussi s'informer des besoins spécifiques des personnes qu'ils accompagnent.

Il est nécessaire de préparer avec soin les sorties organisées : prévoir le pire en ce qui concerne la météorologie, être au courant des types de handicap des participants qu'on va accompagner et des infrastructures qui leur sont nécessaires... (voir ci-dessous). Si l'attention du guide doit être soutenue à l'égard des participants moins valides, l'accompagnement doit néanmoins éviter tout dirigisme exagéré car tout le monde aspire aussi, un tant soit peu, à un minimum d'autonomie. Les moments libres ou de silence sont appréciés. La nature, ça se vit aussi tout seul...



CRITÈRES NON EXHAUSTIFS À RESPECTER POUR L'ANIMATION D'UNE PROMENADE EN FORÊT POUR UN PUBLIC PRÉSENTANT TOUT TYPE DE HANDICAP

- ◆ Accessibilité au site par transport adapté (minibus) ou particulier (voiture).
- ◆ Itinéraire de 3 km maximum qui peut être parcouru en 2 à 3 heures.
- ◆ Circuit devant impérativement pouvoir être emprunté dans sa totalité par des personnes en chaise roulante (il faut penser aussi aux voiturettes électriques qui sont très lourdes et possèdent de petites roues). Proscrire les chemins en dévers.
- ◆ Possibilités de repos le long du parcours : bancs, murets, troncs couchés...
- ◆ Penser à l'intégration en ouvrant l'activité à tous et pas seulement aux personnes handicapées.
- ◆ S'assurer du nombre d'accompagnateurs nécessaire : idéalement une personne valide par personne handicapée et pour un guide nature, un maximum de 20 personnes en tout.
- ◆ Penser à s'assurer du bon état des chaises roulantes avant le départ. Prévoir les ennuis techniques (crevaisons...).
- ◆ Prévoir des vêtements de pluie et penser à l'éventuel besoin de nettoyer les roues boueuses des chaises en fin de promenade.
- ◆ Terminer l'activité dans un établissement qui permet de se rafraîchir, se restaurer, d'échanger des idées et d'attendre l'arrivée d'un chauffeur éventuel. Il est impératif que cet endroit soit équipé de sanitaires adaptés. Il est parfois nécessaire d'y réserver la place pour ne pas avoir de mauvaises surprises.

Selon l'AGIH-Nature



Au dessus : les deux accompagnateurs conduisent la « joëlette » qui permet à la personne assise de quitter les sentiers battus et de pénétrer davantage dans la nature.

En dessous : grâce à sa roue unique, la joëlette permet assez facilement de franchir les passages difficiles qui constituent des obstacles à la promenade.

Ici le passage d'un gué, aventure inimaginable en chaise roulante.



© FW

© FW

Il s'agit d'une sorte de brouette à une roue munie de brancards à l'avant et à l'arrière. Une chaise est fixée juste au-dessus de l'axe de la roue de manière à ce que le centre de gravité de la personne transportée y passe. Cela aide particulièrement les deux personnes qui assurent l'équilibre et la progression. Mais étonnement, la conduite est très facile.

Cet engin génial permet de passer partout. C'est en quelque sorte, une chaise-tout-terrain pour personne voiturée, le plaisir total. Des expériences de randonnées en toute autonomie ont d'ailleurs été menées avec réussite sur des sentiers périlleux de haute montagne... Un grand bonheur pour la personne transportée mais aussi pour les deux conducteurs qui tous les trois font corps.

Il est possible de tenter l'expérience dans la région de Spa au Domaine de Nivezée³ qui propose d'essayer l'engin tout au long d'une promenade dans les bois.

Un moyen pour certains de partir à la découverte des sentiers forestiers peu battus où précédemment toute idée de découverte semblait vaine... ■

Pour les personnes malentendantes les explications doivent se faire à haute voix et calmement pour permettre la lecture sur les lèvres. L'utilisation des gestes est importante même si une traduction en langue des signes est assurée par un accompagnateur. Les personnes en chaise roulante, elles, apprécient particulièrement qu'on mette des objets à leur portée pour qu'elles puissent les voir de près, les toucher, les sentir... C'est surtout du simple bon sens qui permet d'adapter une visite pour tel ou tel type de handicap.

Aider des personnes handicapées à découvrir la nature est une activité toute naturelle si on tient compte des quelques facteurs importants à respecter pour que tout se passe bien. L'expérience montre que la réussite d'initiatives de ce genre repose sur très peu de choses. Il faut, bien sûr, tenir compte des modalités techniques et pratiques, les autres problèmes étant vite contournés si guides et personnes guidées font simplement preuve de

bonne volonté. Il s'agit surtout de briser les tabous des différences en les acceptant : pouvoir dire et pouvoir écouter. Un animateur nature a autant à recevoir des personnes qu'il guide qu'à leur donner.

LA JOËLETTE PASSE PARTOUT

Dépasser les limites, quitter les chemins trop plats, les chemins balisés et découvrir de plus près encore la nature, le rêve pour beaucoup de personnes assoiffées d'aventure sauvage mais qui n'ont pas l'usage de leurs jambes. L'entreprise n'est plus utopique depuis l'invention de la joëlette.

Ce nouvel engin est fabriqué par une entreprise française qui s'est inspirée de modèles asiatiques construits en bambou. C'est au Vietnam, où les sentiers sont chaotiques, qu'on inventa ce moyen pour transporter les personnes victimes des mines antipersonnel disséminées dans toute la région.

OPÉRATION

ACCESSIBILITÉ-NATURE

L'opération de recensement de sites naturels accessibles continue. Si vous désirez vous associer au projet en faisant partie d'un binôme sur le terrain, en tant que guide nature accompagnant ou personne en chaise roulante, n'hésitez pas à vous manifester.

CONTACT

AGIF Nature - Jacques Eloy
avenue des Nerviens 23 - 1780 Wemmel
Tél et fax : 02/460 68 26

Site Internet « Accessibilité Nature »
<http://mrv.wallonie.be/dome/drif/dcnev/accs-nature>

COORDINATION :

M^{lle} Sandrine Liegeois
Ministère de la Région wallonne
Division de la Nature et des Forêts
Avenue Prince de Liège, 15
5100 NAMUR (JAMBES)
Tél. : 081/33 58 87 - Fax : 081/33 58 22

³ Promenades et randonnées en joëlette : Thierry Thisebaert, Domaine de Nivezée, 76, route du Tonnelet à 4900 Spa, tél. : 087/79 00 00.